

Dessin du plan de zonage local. Pour le gabarit dans le secteur de l'avenue Korfanty à [Katowice](#). [Épannelage](#) annexe 1 de la résolution XX/442/12 du Conseil municipal de du 28 mars 2012.



Maquette de l'épannelage de la rénovation du quartier [La Part-Dieu](#), y compris la gare SNCF et la partie [La Villette](#) à l'est pour l'habitat au-delà des voies. Photo incrustée des nouveaux gratte-ciels.



Angleterre, [Bath](#). Épannelage à combles brisés à la [Mansart](#) et logements à redans de l'ensemble Royal Crescent, zonage de villégiature construit entre 1767 et 1774 avec des bains hygiéniques en bordure de parc de verdure. Même zonage et architecture à Londres et rappel à Bristol.

L'[épannelage](#) d'urbanisme, en [architecture](#), désigne la taille et la forme générale que peut prendre un bâtiment en fonction des règlements d'urbanisme<sup>1</sup>. Il est défini formellement par un graphique qui indique les lignes droites ou courbes dans lesquelles doivent s'inscrire les constructions de la zone urbaine. Il est appelé parfois « gabarit ».

L'épannelage est aussi le dégrossissage par l'ouvrier épannelleur d'un bloc de pierre afin de le sculpter dans la [modénature](#)<sup>2</sup>. Cette sculpture concerne aussi bien l'intérieur que l'extérieur de l'édifice.

Cela se compose de la hauteur du mur sur rue qui peut correspondre à la hauteur maximale de la façade verticale au bord de la voie de circulation. Il peut y avoir un couronnement qui définit la taille et la forme dans laquelle doivent s'inscrire les combles. Le couronnement devra par exemple s'inscrire dans un angle à 45° ou dans un arc de cercle dont la base est parallèle à la façade.

On définit aussi la norme à appliquer sur deux bâtiments construits de part et d'autre d'une cour intérieure et la différence de hauteur des murs de vis-à-vis avec les bâtiments sur rue<sup>3</sup>.

Notes et références[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- <sup>↑</sup> [Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement](#) (consulté le 15 décembre 2020) : « Maquette d'épannelage : maquette grossière reprenant sommairement la volumétrie (barre, tour) d'un projet (définition suffisante de l'ouvrage à consulter par les entreprises, plans à échelle 1/50° d'architecte et de BET, désignation du maître d'ouvrage). Elle aide à se représenter l'occupation du site (configuration du lieu où s'élève une ville ; site archéologique, industriel, militaire, minier. Un site propre est un site réservé par exemple au passage du tramway. Un site dit classé par les bâtiments). Cela permet à en apprécier les dimensions futures, à se figurer la forme et l'imbrication des volumes dans l'espace. »
- <sup>↑</sup> Jean de Vigan, *Le Petit [Dicobat](#), dictionnaire général du bâtiment*, Arcature, 3<sup>e</sup> éd.
- <sup>↑</sup> En France, dans la plupart des [plans locaux d'urbanisme](#), la densité d'occupation des sols (nb habitants / m<sup>2</sup>) est utilisée.